



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



TWENDE MBELE



EVALUATION DU PROJET DE CONSTRUCTION, DE REHABILITATION ET D'ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (PCREI-EFTP)

RAPPORT PROVISOIRE

JANVIER 2024



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



TWENDE MBELE

**EVALUATION DU PROJET DE CONSTRUCTION, DE REHABILITATION ET
D'ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION
TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (PCREI-EFTP)**

Rapport provisoire

Janvier 2024



Table des matières

Table des matières	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME EXECUTIF	4
INTRODUCTION	7
1. Présentation du Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures de l'EFTP (PCREI-EFTP)	8
1.1. Contexte du projet.....	8
1.2. Objectifs du projet	8
1.3. Présentation de la théorie du changement reconstituée du projet	9
2. Description de la méthodologie de l'évaluation	11
2.1. Objectif et questions évaluatives.....	11
2.2. Matrice d'évaluation.....	12
2.3. Principales étapes de la démarche méthodologique.....	17
3. Résultats de l'évaluation	18
3.1. Analyse de la pertinence	18
3.2. Analyse de la cohérence.....	20
3.3. Analyse de l'efficacité	23
3.4. Analyse des effets.....	28
4. Leçons apprises et recommandations	33
4.1. Leçons apprises.....	33
4.2. Recommandations	34
CONCLUSION	37
ANNEXES	<i>Error! Bookmark not defined.</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

CREAM	: Clear, Relevant, Economic, Adequate, Monitorable
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGEOCS	: Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social
EFS	: Enseignement Familial et Social
EFTP	: Enseignement Formation Technique et Professionnel
EMICOV	: Enquête Modulaire et Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages
FODEFCA	: Fonds de Développement de la Formation Continue de l'Apprentissage
FP (CQP)	: Formation Professionnelle (Certificat de Qualification Professionnelle)
HR	: Hôtellerie et Restauration
LTIT	: Lycée Technique Industriel et Tertiaire
MDCAG	: Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
MESTFP	: Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
PC2D	: Programme de Croissance pour le Développement Durable
PC3EFP	: Projet de Construction de trois (03) Écoles de Formation Professionnelle
PCREE	: Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Établissements
PCREI-EFTP	: Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures de l'Enseignement Formation Technique et Professionnel
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation
PND	: Plan National de Développement
PPF-EFTP	: Projet de Promotion des Filles dans l'Enseignement Formation Technique et Professionnel
PREPD-TICE	: Projet de Renforcement de l'Encadrement Pédagogique et de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SIGFIP	: Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SNEFTP	: Stratégie Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels

RESUME EXECUTIF

Le développement du sous-secteur de l'Enseignement de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) est l'une des priorités du Gouvernement du Bénin inscrit dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021 - 2026) et l'un des axes identifiés pour résoudre la problématique du sous-emploi et du chômage.

Pour améliorer la situation de l'EFTP, le Gouvernement du Bénin a retenu depuis 2010 de renforcer les infrastructures et équipements pour accroître les capacités d'accueil des établissements et lycées d'EFTP. C'est ainsi que le Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures de l'EFTP (PCREI-EFTP) a été initié en 2010. Le projet a été mis en œuvre sur la période de 2010 à 2021. Treize années après son lancement, l'évaluation du PCREI-EFTP a été initiée pour tirer les leçons de sa mise en œuvre et rendre compte aux autorités compétentes en vue d'éclairer la prise de décision. La méthodologie de l'évaluation s'est appuyée sur l'exploitation de la documentation du projet ainsi qu'une collecte de données qualitatives auprès des parties prenantes du programme et une visite d'un échantillon des réalisations du projet. L'analyse des données collectées a permis de faire ressortir les points de synthèse suivants sur le projet.

Sur le plan de la pertinence, le PCREI-EFTP à travers ses objectifs et ses actions a été jugé pertinent et en adéquation avec les problèmes auxquels fait face le sous-secteur de l'enseignement et la formation technique et professionnelle. Il dispose d'un cadre logique mais pas d'une théorie du changement. Le cadre logique du PCREI-EFTP présente des faiblesses au niveau de la définition des indicateurs, de l'articulation de la chaîne des résultats et de la formulation des hypothèses. Par ailleurs, les réorientations survenues au cours de la mise en œuvre du projet n'ont pas été pris en compte dans le cadre de mesure de performance du projet en vue de faciliter son suivi et rendant ainsi caduque le cadre logique du projet.

Sur le plan de la cohérence, le PCREI-EFTP est en adéquation avec les priorités du Bénin inscrites dans les documents de planification nationale tels que les Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP 2007 – 2009) et (SCRP 2011-2015), le Plan National de Développement (PND 2018 – 2025), les Programmes d'Actions du Gouvernement (PAG 2016 – 2021) et (PAG 2021 – 2026), le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE 2006 - 2015) et la Stratégie Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnelles (SNEFTP 2019 – 2025). Ces documents étaient en vigueur lors de la période de conception et de mise en œuvre du projet. Les actions planifiées sur le PCREI-EFTP sont jugées en adéquation avec les objectifs du projet. Toutefois, dans la phase de mise en œuvre du projet,

plusieurs actions initialement prévues lors de la conception du projet ont été orientées vers d'autres actions. Les réalisations du projet ne se sont pas toutes inscrites dans la droite ligne des objectifs fixés dans le document du projet. Le choix des établissements devant bénéficier des interventions du projet n'a pas souvent été fondé sur l'expression réelle des besoins du terrain. Par ailleurs, le document du projet n'a pas aussi fait l'objet d'actualisation pour prendre en compte les changements enregistrés lors de la mise en œuvre du projet.

Sur le plan de l'efficacité, Plus de la moitié des activités prévues dans le cadre du PCREI-EFTP n'ont pas été mises en œuvre et il s'observe une hétérogénéité dans la dynamique entre les périodes 2010 – 2015 et 2016 – 2021. Toutefois, le PCREI-EFTP a contribué à accroître les infrastructures dans le sous-secteur de l'enseignement et de la formation technique et professionnel (EFTP) à travers la construction d'établissements et la mise à disposition d'équipements. Cependant, plusieurs réalisations du projet ne répondent pas aux minima requis en termes de normes et de qualité pour leur exploitation et les besoins d'infrastructures de toutes sortes sont grands dans tous les établissements.

Au titre des effets, la mise en œuvre du PCREI-EFTP a contribué à l'augmentation des effectifs dans l'EFTP, à la diversification des filières et à l'amélioration des conditions d'enseignements dans le sous-secteur de l'EFTP nonobstant les problèmes de qualité des infrastructures relevés. Cependant le coût global de l'enseignement dans l'EFTP comparé à l'enseignement général limite la progression des effectifs. Le PCREI-EFTP a également bénéficié d'un accompagnement de l'État, à travers le Budget National, mais les procédures nationales d'exécution du budget et de passation des marchés ont limité la performance globale et l'efficacité du projet. Les Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) n'ont pas toujours tenu compte des exigences techniques requises et plusieurs constructions n'ont pas fait l'objet d'études de sol en amont. Par ailleurs, les parties prenantes du projet notamment les établissements bénéficiaires des réalisations du projet n'ont pas été associés à la planification et au suivi des chantiers sur le terrain avec des conséquences sur le respect des normes et la qualité des réalisations. De même, le projet n'a pas pris en compte les préoccupations d'ordre environnemental et celles relatives au genre.

Au regard de ces différents constats, les recommandations ci-après ont été formulées :

- Recommandation 1 : Il est recommandé que le MESTFP actualise le document du projet PCREI-EFTP en s'appuyant sur les leçons apprises jusqu'ici de la mise en œuvre du projet et en planifiant les activités à mettre en œuvre dans les prochaines années avec un horizon temporel bien défini (3 à 5 ans).

- Recommandation 2 : Il est recommandé que le MESTFP mette en place des comités multi acteurs qui implique l'ensemble des parties prenantes pour examiner les DAO et la prise en compte des spécifications techniques requises ainsi que le choix des entrepreneurs et prestataires du projet.
- Recommandation 3 : Il est recommandé que le MESTFP veille à l'implication des parties prenantes notamment les établissements bénéficiaires, la société civile dans la planification et le suivi des chantiers sur le terrain.
- Recommandation 4 : Il est recommandé que le MESTFP veille à la prise en compte des aspects environnementaux et des aspects relatifs au genre dans la planification et l'exécution de ses projets.

INTRODUCTION

Le développement du sous-secteur de l'Enseignement de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) est l'une des priorités du Gouvernement du Bénin inscrit dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021 - 2026) et l'un des axes identifiés pour résoudre la problématique du sous-emploi et du chômage. Selon les statistiques officielles provenant des enquêtes EMICOV, en 2018, bien que le taux de chômage demeure très faible au niveau national (2,3%), le taux de sous-emploi de 72,9% est élevé. Ce taux reste particulièrement élevé chez les jeunes diplômés, atteignant 39,3%.

Les données sur l'évolution du sous-secteur de l'EFTP montrent que sur la période 2011-2018, environ 3 apprenants de l'EFTP classique sont dénombrés pour 100 élèves du secondaire général. Les effectifs dans les filières agricoles ont été en baisse passant de 45% en 2016 à 39% en 2018, accompagnée d'une stagnation des effectifs dans les formations tertiaires autour de 13%. Sur le volet de la formation professionnelle par apprentissage, les apprenants représentent moins de 1% de la population cible de cette formation en 2015. Les métiers de plomberie, de revêtement, de soudure, de menuiserie, de mécanique et de maçonnerie font observer une quasi-absence des femmes contrairement à la couture, la coiffure et la photographie. Sur le volet du financement du sous-secteur EFTP, malgré l'existence du Fonds de Développement de la Formation Continue de l'Apprentissage (FODEFCA), les capacités d'intervention de ce fonds sont encore faibles au regard des besoins.

Pour améliorer la situation de l'EFTP, le Gouvernement du Bénin a retenu depuis 2010 de renforcer les infrastructures et équipements pour accroître les capacités d'accueil des établissements et lycées d'EFTP. C'est ainsi que le Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures de l'EFTP (PCREI-EFTP) a été initié en 2010. Le projet a été mis en œuvre sur la période de 2010 à 2021. Treize années après son lancement, l'évaluation du PCREI-EFTP a été initiée pour tirer les leçons de sa mise en œuvre et rendre compte aux autorités compétentes en vue d'éclairer la prise de décision.

Le présent rapport d'évaluation est structuré en quatre grandes parties que sont :

- la description de l'intervention : cette partie présente le PCREI-EFTP et sa théorie du changement reconstituée.
- la description de la méthodologie de l'évaluation : elle présente les questions d'évaluation ainsi que le cadre méthodologique de conduite de l'évaluation.

- les résultats de l'évaluation : sous la forme d'une présentation des constats et des analyses de l'évaluation. De ces analyses découlent les réponses aux questions évaluatives.
- les leçons apprises et les recommandations : cette partie fait la synthèse des constats et des leçons apprises et débouche sur la formulation des recommandations.

1. Présentation du Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures de l'EFTP (PCREI-EFTP)

1.1. Contexte du projet

Le PCREI-EFTP est initié dans le contexte de la réforme du système éducatif béninois impulsée à travers la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE). Il s'agissait d'apporter des réponses appropriées aux problèmes qui minent le développement du secteur de l'éducation et en particulier celui du sous-secteur de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP). Ainsi, le PCREI-EFTP est né de la fusion ou de l'intégration de volets des projets ci-après :

- le Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Établissements (PCREE) ;
- le Projet de Promotion des Filles dans l'EFTP (PPF-EFTP) ;
- le Projet de Renforcement de l'Encadrement Pédagogique et de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (PREPD-TICE) ;
- le Projet de Construction de trois (03) Écoles de Formation Professionnelle (PC3EFP).

Ce regroupement visait la synergie d'action dans la gestion et le pilotage du système EFTP en veillant : (i) à la réduction du nombre de projets et au regroupement par nature d'activités, (ii) à la visibilité des investissements du sous-secteur, (iii) à la réduction des charges de fonctionnement des projets, et (iv) à la rationalité dans la gestion des ressources humaines et financières.

1.2. Objectifs du projet

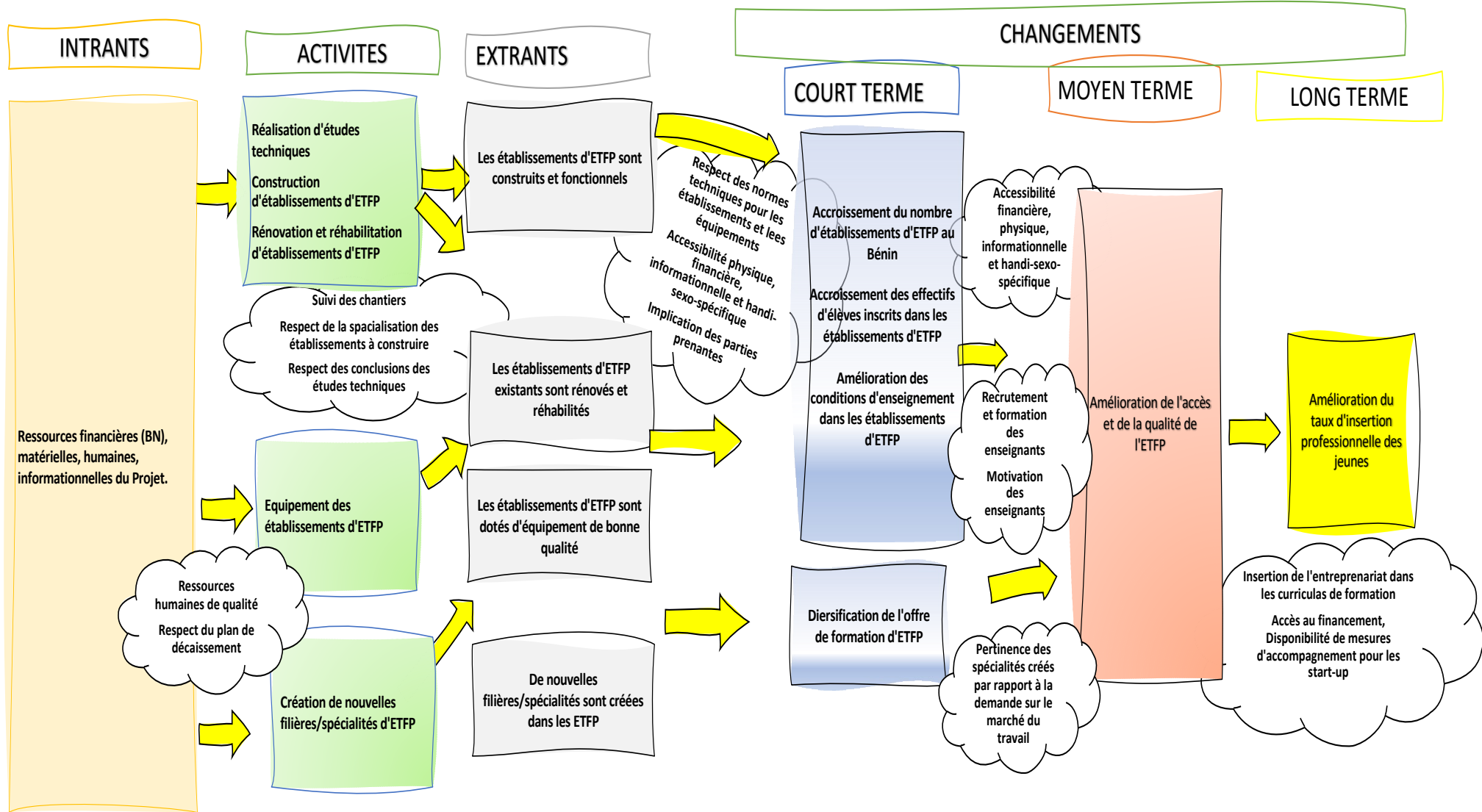
L'objectif général du PCREI-EFTP est d'améliorer l'accès au sous-secteur de l'EFTP par la construction, la reconstruction et la rénovation des établissements et la qualité de l'EFTP en les dotant en équipements et manuels dans le respect des normes et en adéquation avec le marché de l'emploi. Spécifiquement, il s'agit de :

- Construire deux (2) nouveaux établissements modernes d'enseignement technique à savoir : le Lycée d'Enseignement Familial et Social d'une capacité de 300 places et le Lycée Technique Industriel et Tertiaire d'INA (LTIT) d'une capacité de 500 élèves dotés d'internat, d'infirmierie, de cuisine, réfectoire et buanderie, de résidences, d'équipements et de mobilier nécessaires ;
- Rénover/Réhabiliter cinq (05) établissements pour accroître l'effectif de 500 élèves en complétant les salles de classes, en réparant les bâtiments, en achevant les dortoirs des filles en construction et en complétant les équipements et le mobilier ;
- Rééquiper six (06) établissements en matériels et mobilier conformément aux normes.

1.3. Présentation de la théorie du changement reconstituée du projet

De manière globale, le PCREI-EFTP vise à long terme l'amélioration du taux d'insertion professionnelle des jeunes au Bénin par un investissement dans le renforcement des infrastructures dans le sous-secteur de l'EFTP. En effet, la mise à disposition à travers le projet des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles requises permettrait de mettre en œuvre de grands champs d'activités dont (i) la construction de nouveaux établissements d'EFTP, (ii) la réhabilitation, la rénovation et la réfection d'établissement d'EFTP, (iii) l'équipement des établissements d'EFTP en matériels adéquats et (iv) la création de nouvelles filières/spécialités d'EFTP. Tout ceci permettrait de disposer d'établissements d'EFTP fonctionnels et répondant aux normes capables d'accueillir les élèves si les études techniques (études de faisabilité, études de sol, études d'impact environnemental et social) sont réalisées et que les chantiers sont suivis convenablement. La création de nouvelles spécialités/filières permettrait de mettre à la disposition des élèves plus d'options de formation. Ainsi à court terme, si les établissements sont accessibles financièrement et physiquement, et si les nouvelles spécialités créées sont pertinentes par rapport au besoin du marché de l'emploi, les effectifs des élèves dans l'EFTP seraient accrus, l'offre de formation dans l'EFTP serait diversifiée. De plus, sous l'hypothèse du recrutement d'enseignants, de leur formation les conditions d'enseignement dans l'EFTP s'amélioreraient. Par ailleurs, si les efforts en termes de recrutement et de formation des enseignants, d'entretien des infrastructures et équipements sont poursuivis, l'amélioration de l'accès et la qualité de l'EFTP pourraient s'observer dans le moyen terme. A long terme, si les élèves sont formés à l'entrepreneuriat et si des fonds sont mis en place pour accompagner la création d'entreprise et les start-ups, le taux d'insertion professionnelle des jeunes au Bénin devrait s'améliorer.

Diagramme de la théorie du changement du PCREI-EFTP



2. Description de la méthodologie de l'évaluation

2.1. Objectif et questions évaluatives

L'objectif de cette évaluation est d'apprécier les approches, les stratégies d'intervention et les résultats, du PCREI-EFTP en vue de la capitalisation des acquis du projet et d'une appréciation générale des résultats obtenus par rapport aux objectifs et indicateurs du projet.

De façon spécifique, l'évaluation vise à :

- analyser la pertinence du projet et l'adéquation de ses axes stratégiques avec les priorités nationales définies dans les documents de planification ;
- analyser la performance du projet par rapport aux résultats obtenus en référence aux objectifs inscrits dans le cadre des résultats du projet,
- analyser l'efficacité du cadre organisationnel et des arrangements institutionnels du projet pour faciliter la réalisation des résultats et leur durabilité ;
- analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces, ainsi que les contraintes dans la mise en œuvre du projet ;
- tirer les leçons de la mise en œuvre du projet et formuler des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel.

L'évaluation du PCREI-EFTP est une évaluation rapide qui s'est focalisé sur les critères d'évaluation suivants : la pertinence, la cohérence, l'efficacité et les effets de la mise en œuvre du projet. Ainsi, pour atteindre les objectifs, les principales questions évaluatives auxquelles l'évaluation apportera des réponses se présentent ainsi qu'il suit :

Pertinence

- Quelle est la pertinence du PCREI-EFTP par rapport au problème généralisé du sous-emploi au Bénin ?
- Comment appréciez-vous la pertinence du cadre de performance du PCREI-EFTP au regard des résultats à mesurer ?

Cohérence

- Dans quelle mesure les actions planifiées sont-elles en lien avec les objectifs spécifiques du projet ?
- Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du projet sont-ils en lien avec les priorités nationales ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les résultats planifiés ont-ils été atteints ?
- Dans quelle mesure le schéma de décaissement du PCREI-ETFP a-t-il été respecté ?
- Quels sont les facteurs majeurs qui ont entravé/favorisé l'atteinte des résultats ?

Effet

- Quels sont les effets induits par les résultats du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus du projet ont contribué à améliorer l'efficacité du sous-secteur EFTP ?
- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?

2.2. Matrice d'évaluation

Critère d'évaluation	Question évaluative	Indicateurs	Source de données	Modèle d'évaluation	Outils de collecte	Méthodes d'évaluation
Pertinence	Quelle est la pertinence du PCREI-EFTP par rapport au problème généralisé du sous-emploi au Bénin ??	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques du sous-secteur de l'ETFP - Niveau d'adéquation des objectifs du PCREI-EFTP avec les problèmes identifiés lors du diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique Ministère enseignement secondaire - Document de projets du PCREI-EFTP - Plan stratégique du secteur de l'éducation (PDDSE) - Annuaire statistique du secteur MESTFP 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la théorie du changement - Analyse de l'adéquation entre le diagnostic et les objectifs du projet 	Grille d'analyse	Analyse documentaire
	Comment appréciez-vous la pertinence du cadre de performance du PCREI-EFTP au regard des résultats à mesurer ?	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des indicateurs de résultats et d'effets (CREAM+) Niveau de cohérence de la chaîne des résultats du projet Existence de valeurs de 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de performance du projet Cadre logique du projet Théorie du changement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la théorie du changement, du cadre de performance et du cadre logique 	Grille d'analyse	Analyse documentaire

Critère d'évaluation	Question évaluative	Indicateurs	Source de données	Modèle d'évaluation	Outils de collecte	Méthodes d'évaluation
		référence et de valeurs des indicateurs				
Cohérence	Dans quelle mesure les actions planifiées sont-elles en lien avec les objectifs spécifiques du projet ?	Niveau d'adéquation des actions planifiées avec les objectifs du PCREI-ETFP	Cadre de performance du projet Cadre logique du projet Théorie du changement du projet	Analyse de la théorie du changement, du cadre de performance et du cadre logique	Grille d'analyse	Analyse documentaire
	Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du projet sont-ils en lien avec les priorités nationales ?	Références implicites ou explicites des résultats du projet dans les documents de planification du développement	- SCRP (2011-2015), PAG 1, PND (2018-2015), PC2D - Documents de politiques sectoriels - Document de projet du PCREI-ETFP	Analyse de l'arrimage des orientations du projet avec les documents de planification du développement	Grille d'analyse	Analyse documentaire
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats planifiés du PCREI-ETFP ont-ils été atteints ?	Indicateurs de résultats du PCREI-ETFP	Rapport d'activités du projet ; rapport de performance du projet ; rapports de performance du MESTFP	Analyse de performance (Analyse de l'écart entre les valeurs cibles et les valeurs observés des indicateurs)	Grille d'analyse	Meta analyse des rapports

Critère d'évaluation	Question évaluative	Indicateurs	Source de données	Modèle d'évaluation	Outils de collecte	Méthodes d'évaluation
	Dans quelle mesure le schéma de décaissement du PCREI-ETFP a-t-il été respecté ?	Niveau d'adéquation des dotations budgétaires annuelles planifiées et réelles	Rapport d'activités du projet ; rapport de performance du projet ; rapports de performance du MESTFP	Analyse de performance	Grille d'analyse	Meta analyse des rapports
	Dans quelle mesure les ressources financières mis à disposition ont été consommées ?	Taux d'exécution financière annuel	Rapport d'activités du projet ; rapport de performance du projet ; rapports de performance du MESTFP	Analyse de performance	Grille d'analyse	Meta analyse des rapports
	Quels sont les facteurs majeurs qui ont entravé/favorisé l'atteinte des résultats ?	Données probantes issues des entretiens, analyse documentaire et analyse de performance	Rapports d'activités du projet, Rapports de performance du MESTFP Statistiques issues du traitement des données (qualitatives et quantitatives)	Analyse croisée de la théorie du changement et de la performance du projet	Guides d'entretien ; Grille d'analyse Questionnaire	Meta analyse des rapports Dépouillement et analyse des données issues des entretiens

Critère d'évaluation	Question évaluative	Indicateurs	Source de données	Modèle d'évaluation	Outils de collecte	Méthodes d'évaluation
Effet	Quels sont les effets induits par les résultats du PCREI-ETFP ?	Indicateurs d'effets du PCREI-ETFP	Rapports d'activités du projet, Rapports de performance du MESTFP Statistiques issues du traitement des données (qualitatives et quantitatives)	Analyse de performance	Guides d'entretien ; Grille d'analyse Questionnaire	Meta analyse des rapports Dépouillement et analyse des données issues des entretiens
	Dans quelle mesure les résultats obtenus du projet ont amélioré l'efficacité du sous-secteur ETFP ?	Indicateurs de performance du sous-secteur ETFP	Rapport de performance du MESTFP	Analyse de performance	Grille d'analyse	Meta analyse des rapports
	Quels sont les facteurs internes et externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?	Données probantes issues des entretiens, analyse documentaire et analyse de performance	Rapports d'activités du projet, Rapports de performance du MESTFP Statistiques issues du traitement des données (qualitatives et quantitatives)	Analyse croisée de la théorie du changement et de la performance du projet	Guides d'entretien ; grille d'analyse	Meta analyse des rapports Dépouillement et analyse des données issues des entretiens

2.3. Principales étapes de la démarche méthodologique

- ➔ **Revue documentaire** : Après le lancement de la mission, la documentation disponible sur le PCREI-ETFP a été examinée, en mettant l'accent sur les défis qui sous-tendent la mise en œuvre du projet. Ladite documentation est composée du document du projet, des différents rapports d'activités et/ou de suivi de la mise en œuvre du projet.
- ➔ **Reconstitution de la théorie du changement** : la reconstitution de la théorie du changement du PCREI-EFTP a fait l'objet d'un atelier méthodologique qui s'est déroulé du 19 au 21 juillet 2022 à Ouidah. Ledit atelier a connu la participation des parties prenantes majeures de l'évaluation que sont : le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale à travers la Direction Générale de l'Evaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOCS), le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) et les Organisation de la Société Civile intervenant dans le secteur de l'éducation. La reconstitution de la théorie du changement du PCREI-EFTP a permis d'identifier la logique causale de l'intervention ainsi que les hypothèses sous-jacentes à chaque étape du processus de sa mise en œuvre. Elle a servi également à l'élaboration des guides d'entretien pour la collecte de données auprès des parties prenantes du projet.
- ➔ **Collecte de données** : Un échantillon d'établissement a été constitué pour la visite de terrain en tenant compte des défis rencontrés par le projet. Ainsi l'échantillon a été composé d'établissements où le projet a rencontré peu de difficultés et d'établissements où le projet a rencontré beaucoup de difficultés. Dans les établissements échantillonnés, les données ont été collectées auprès des parties prenantes clés du projet notamment les directeurs d'établissement, les enseignants, les représentants des associations des parents d'élèves, etc., à travers des entretiens individuels et des focus group. Les données ont permis de compléter les données issues de la revue documentaire et d'avoir le retour d'expérience de ces différentes parties prenantes.

Les établissements échantillonnés et visités sont : le Lycée Technique d'Akodéha, le Lycée Technique de Bopa, le Lycée Technique de Lokossa, le Lycée Technique de Tchaourou, le Lycée Technique de INA et l'Ecole de Formation Medico Sociale de Parakou.

- ➔ **Analyse des données et rapport** : les données issues de l'analyse de la documentation et de la collecte sur le terrain ont été traitées et analysées pour répondre aux questions évaluatives et élaborer le rapport provisoire de l'évaluation.
- ➔ **Atelier d'examen et de validation** : cet atelier a servi de cadre pour présenter les résultats de l'évaluation aux parties prenantes et recueillir leurs observations dans la perspective de l'amélioration du rapport.

3. Résultats de l'évaluation

3.1. Analyse de la pertinence

Constat 1 : Le PCREI-EFTP à travers ses objectifs et ses actions est pertinent et en adéquation avec les problèmes auxquels fait face le sous-secteur de l'enseignement et la formation technique et professionnel.

Au Bénin la question du développement de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnel (EFTP) est très souvent évoquée comme l'une des solutions à la situation du chômage et du sous-emploi des jeunes. En 2019, le taux de chômage a été estimé à 2,4 % mais avec un niveau de sous-emploi de 72% et 90,1 % d'actifs occupés dans l'informel¹. L'une des causes régulièrement citées pour le chômage et le sous-emploi des jeunes est l'inadéquation de la formation avec les besoins du marché de l'emploi. En effet, l'enseignement général qui absorbe la majorité des apprenants ne prend pas suffisamment en compte les changements économiques en vue de pourvoir aux besoins du marché de l'emploi. La faible proportion des apprenants dans l'enseignement et la formation technique et professionnel, représentant moins de 5% des effectifs inscrits au secondaire général² s'explique par les nombreux problèmes³ que rencontre ce sous-secteur qui sont entre autres : (i) la faible capacité d'accueil des établissements d'EFTP et la faible équité dans leur répartition, (ii) le déficit en matière de formation et d'encadrement

¹ Banque Mondiale

² Document du Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures d'EFTP (PCREI-EFTP)

³ Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Stratégie Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) 2019 - 2025

du personnel enseignant, (iii) le faible niveau de la qualité et de la quantité des équipements techniques et pédagogiques, (iv) la faible attractivité du système EFTP et (v) le coût de la formation relativement élevé pour les ménages.

Face à ces problèmes, le PCREI-EFTP a été initié avec pour objectif d'améliorer l'accès à l'enseignement et la formation technique et professionnel par le renforcement des infrastructures dans le respect des normes et en tenant compte des besoins du marché de l'emploi. Cet objectif du PCREI-EFTP est pertinent et en adéquation à la fois avec les problèmes susmentionnés mais aussi avec la problématique de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché de l'emploi. En effet, la mise en œuvre des objectifs du PCREI-EFTP devrait permettre de s'attaquer à la faiblesse des infrastructures que rencontre le sous-secteur de EFTP à travers un investissement dans la construction, la réhabilitation et l'équipement d'établissement d'EFTP en vue d'améliorer les capacités d'accueil et de diversifier l'offre de formation au regard des besoins du marché de l'emploi.

Constat 2 : Le PCREI-EFTP dispose d'un cadre logique mais pas d'une théorie du changement. Le cadre logique du PCREI-EFTP présente des faiblesses au niveau de la définition des indicateurs, de l'articulation de la chaîne des résultats et de la formulation des hypothèses. Par ailleurs, les réorientations survenues au cours de la mise en œuvre du projet n'ont pas été pris en compte dans le cadre de mesure de performance du projet en vue de faciliter son suivi et rendant ainsi caduque le cadre logique du projet.

Le document de projet du PCREI-EFTP présente le cadre logique du projet qui fait office de cadre de mesure de performance. Ledit cadre logique présente la hiérarchisation des objectifs, les indicateurs objectivement vérifiables, les sources de vérification et les hypothèses de base. L'analyse dudit cadre logique montre une mauvaise structuration de la chaîne des résultats. Les objectifs fixés n'ont pas été hiérarchisés et les résultats attendus ne sont pas reliés chacun à l'activité spécifique dont ils sont issus et à l'objectif spécifique auquel ils contribuent. Les indicateurs ont été formulés sous la forme de résultats et n'ont pas les caractéristiques des

indicateurs CREAM+⁴. Les valeurs de référence et les valeurs cibles des indicateurs n'ont pas non plus été fournies. En ce qui concerne les hypothèses, elles n'ont pas été identifiées pour tous les niveaux de la chaîne des résultats.

Par ailleurs, le cadre logique du PCREI-EFTP a été rendu caduque du fait de sa non-actualisation pour prendre en compte les réorientations d'activités et les changements de priorités survenues lors de la mise en œuvre du projet. En l'état, ledit cadre logique n'est pas pertinent pour évaluer la performance de la mise en œuvre du projet.

L'évaluation a relevé également que le PCREI-EFTP ne dispose d'une théorie du changement explicite. Ce constat pourrait s'expliquer par la faible pratique de l'élaboration de la théorie du changement des projets au Bénin à l'époque de la conception du PCREI-EFTP en 2009. En effet, l'élaboration de la théorie du changement pour les projets publics a été rendu obligatoire par le Gouvernement du Bénin lors de la session du 02 mai 2018 du Conseil des ministres⁵. Toutefois, malgré la décision du Conseil des ministres, le PCREI-EFTP n'a pas été doté d'une théorie du changement explicite.

3.2. Analyse de la cohérence

Constat 3 : Le PCREI-EFTP est en adéquation avec les priorités du Bénin inscrites dans les documents de planification nationale tels que les Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP 2007 – 2009) et (SCRP 2011-2015), le Plan National de Développement (PND 2018 – 2025), les Programmes d'Actions du Gouvernement (PAG 2016 – 2021) et (PAG 2021 – 2026), le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE 2006 - 2015) et la Stratégie Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (SNEFTP 2019 – 2025). Ces documents étaient en vigueur lors de la période de conception et de mise en œuvre du projet.

⁴ Les principes CREAM (Clear, Relevant, Economic, Adequate, Monitorable) sont utilisés pour sélectionner de bons indicateurs de performance (Schiavo-Campo 1999) et l'approche peut être utile pour les praticiens qui construisent des systèmes de suivi évaluation de projet qui sont basés sur les résultats et dont le but est de suivre et d'évaluer la performance et les résultats spécifiques d'un projet.

⁵ Guide méthodologique d'élaboration de la théorie du changement, SGPR 2020

Les objectifs du PCREI-EFTP tels qu'exprimés dans le document du projet sont en adéquation avec les priorités du Gouvernement du Bénin exprimées dans les divers documents de planification nationale tant lors de la conception du projet en 2009 que tout au long de sa période de mise en œuvre. De façon spécifique les objectifs du PCREI-EFTP trouvent leur ancrage au niveau des axes stratégiques 3 « renforcement du capital humain » des Stratégies de Croissance et de réduction de la Pauvreté (SCRP 2007 – 2009) et (SCRP 2011 – 2015) précisément au point 2 portant « renforcement de la formation professionnelle » pour la SCRP (2007 – 2009) et au point 2 portant « promotion d'une éducation de développement » pour la (SCRP 2011 – 2015). Le PCREI-EFTP affiche également un alignement avec le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE 2006 - 2015) en son axe 3 « amélioration de l'offre éducative qui implique, outre un accroissement très important du nombre des enseignants à tous les niveaux, la mise en place d'une carte scolaire, la réorganisation des formations technique, professionnelle et universitaire » et l'orientation stratégique 4 portant sur l'enseignement Technique et Formation. Au cours de sa mise en œuvre le PCREI-EFTP est resté cohérent avec divers documents de planification nationale notamment le PND (2018 – 2025) au niveau de l'objectif spécifique « bâtir un système éducatif équitable, inclusif et de qualité pour le développement durable » de l'objectif stratégique 1 « développer un capital humain sain, compétent et compétitif ». Au niveau du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016 – 2021), le PCREI-EFTP est ancré sur l'axe stratégique 5 : « amélioration des performances de l'éducation » du pilier 2 « engager la transformation structurelle de l'économie ». Dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021 – 2026), le PCREI-EFTP est ancré sur l'action 2 : « développement de l'enseignement et la formation techniques et professionnels » de l'axe stratégique 5 : « promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP ». Enfin, le PCREI-EFTP trouve aussi son ancrage dans la stratégie nationale de l'EFTP 2019-2025 au niveau de l'orientation stratégique 1 « restructuration de la couverture en offres d'EFTP » en son axe stratégique 1 « accroissement de l'accès, de la qualité, de l'équité et de l'égalité du système de formation de l'EFTP en lien avec les évolutions du monde professionnel ».

Cet arrimage des objectifs du PCREI-EFTP avec les documents nationaux de planification du développement rend bien compte de la cohérence du projet avec les priorités nationales lors de sa conception et tout au long de sa mise en œuvre.

Constat 4 : Les actions planifiées sur le PCREI-EFTP sont jugées en adéquation avec les objectifs du projet. Toutefois, dans la phase de mise en œuvre du projet, plusieurs actions initialement prévues lors de la conception du projet ont été orientées vers d'autres actions. Les réalisations du projet ne se sont pas toutes inscrites dans la droite ligne des objectifs fixés dans le document du projet. Le choix des établissements devant bénéficier des interventions du projet n'a pas souvent été fondé sur l'expression réelle des besoins du terrain. Par ailleurs, le document du projet n'a pas aussi fait l'objet d'actualisation pour prendre en compte les changements enregistrés lors de la mise en œuvre du projet.

Le PCREI-EFTP a été initié pour faire face au besoin d'accroissement de la capacité d'accueil et de la qualité de l'enseignement dans l'EFTP pour une durée initiale de six (06) ans sur la période allant de janvier 2010 à décembre 2015. Il a été élaboré à la suite de la fusion d'anciens projets dans la perspective d'une synergie d'actions dans le sous-secteur EFTP⁶. Il s'agit des projets ci-après : (i) le Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Établissements (PCREE), (ii) le Projet de Promotion des Filles dans l'EFTP (PPF-EFTP), (iii) le Projet de Renforcement de l'Encadrement Pédagogique et de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (PREPD-TICE), (iv) le Projet de Construction de trois (03) Écoles de Formation Professionnelle (PC3EFP).

En se référant au cadre logique du projet, six résultats étaient attendus de la mise en œuvre des actions du PCREI-EFTP :

- le Lycée Technique Enseignement Familial et Social (EFS) / (Hôtellerie-Restaurant) HR est construit et équipé ;
- le Lycée Technique d'Ina est reconstruit et équipé ;

⁶ Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Document du Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures d'EFTP (PCREI-EFTP), Réinscription au PIP 2018-2019

- les établissements d'EFTP sont rénovés et équipés ;
- les établissements d'EFTP sont équipés ;
- les établissements publics d'EFTP sont dotés chacun d'un véhicule d'activité pédagogique ;
- les établissements d'EFTP sont dotés de manuels.

Lesdits résultats ainsi déclinés et qui devraient être issus de la mise en œuvre des actions planifiées s'inscrivent bien dans les objectifs spécifiques du projet que sont : (i) construire de nouveaux établissements, (ii) rénover/réhabiliter des établissements ; (iii) équiper les établissements.

Cependant, lors de la mise en œuvre du projet, le schéma de planification du projet n'a pas entièrement été respecté notamment en ce qui concerne les sites et communes devant accueillir les réalisations du projet. Les réalisations du projet ne s'inscrivent pas toutes dans la droite ligne des objectifs fixés dans le document du projet. Le choix des établissements et communes devant bénéficier des interventions du projet n'a pas été toujours fondé sur l'expression réelle des besoins du terrain. Cela se traduit par la réalisation des infrastructures dans des établissements où le besoin n'est pas aussi crucial en comparaison à d'autres. A titre d'illustration, la construction du Lycée Technique EFS/HR n'a pu être achevée du fait de la réorientation des ressources vers les autres sites ayant accueilli les réalisations du projet. Les diverses réorientations des réalisations du projet s'expliquent par les changements successifs de leadership à la tête du MESTFP avec pour corollaire des changements répétitifs de priorités. Par ailleurs, les réorientations et changements survenus lors de la mise en œuvre du projet n'ont pas été documentés et motivés pour favoriser un meilleur suivi de la trajectoire du projet. Le document du projet n'a pas aussi été actualisé pour tenir compte de ces changements.

3.3. Analyse de l'efficacité

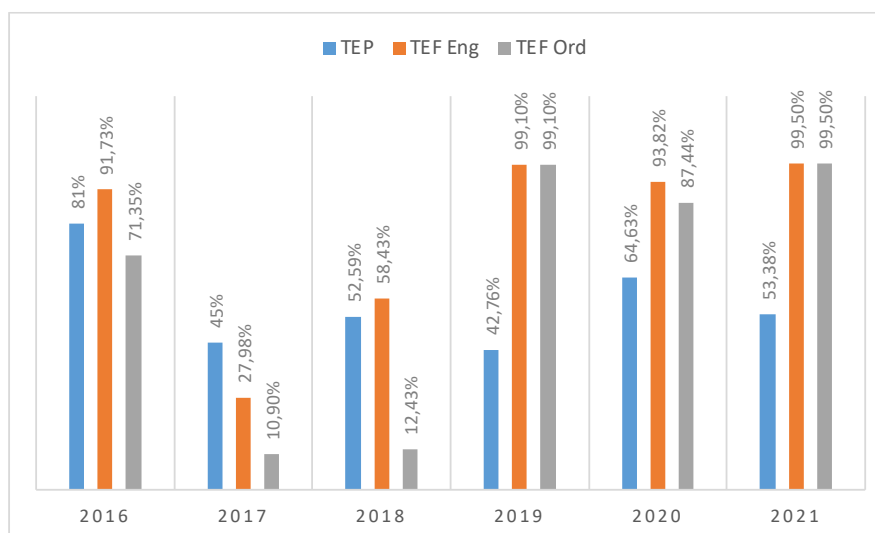
Constat 5 : Plus de la moitié des activités prévues dans le cadre du PCREI-EFTP n'ont pas été mises en œuvre et il s'observe une hétérogénéité dans la dynamique entre les périodes 2010 – 2015 et 2016 – 2021. Par ailleurs, la performance du projet a été entravée par l'existence de

décomptes impayés et d'accumulation de dettes envers les prestataires et fournisseurs sur le projet.

L'analyse des performances d'exécution du PCREI-EFTP montre que les activités prévues par le projet n'ont pas toutes été exécutées. Le taux moyen d'exécution physique du projet sur la période de 2010 à 2015 s'est établi à 20,73% tandis que sur la période de 2016 à 2021 le taux moyen d'exécution physique a été de 57%. Il se dégage une hétérogénéité dans les dynamiques d'exécution du projet entre la période de 2010 à 2015 et la période de 2016 à 2021. Ce constat pourrait s'expliquer par le changement de régime en 2016 et l'effet positif des réformes dans la gestion des finances publiques initiées par le Gouvernement à partir de 2016. Outre les disparités de tendance sur les deux périodes, les taux moyens d'exécution physique 20,73% et 57% enregistrés par le projet sur les deux périodes 2010 – 2015 et 2016 – 2021 sont faibles. Plus de 75% des activités planifiées non pas été réalisées entre 2010 et 2015 et près de la moitié (43%) des activités planifiées non pas été mis en œuvre entre 2016 et 2021. Ce qui dénote une faible performance dans l'exécution physique du projet.

Sur le plan financier, le PCREI-EFTP a enregistré respectivement sur la période 2010 – 2015, 26,32% et 24,97% comme taux moyen d'exécution financière base engagement et taux moyen d'exécution financière base ordonnancement. En revanche sur la période de 2016 à 2021 les taux moyens d'exécution financière base engagement et base ordonnancement se sont établi respectivement à 78,44% et 63,45%. Il se dégage également une hétérogénéité dans les dynamiques entre les périodes 2010 – 2015 et 2016 – 2021. Toutefois, la tendance globale montre un faible niveau de consommation des ressources allouées au projet. Par ailleurs, les données montrent un gap entre le taux d'exécution financière base engagement et le taux d'exécution financière base ordonnancement : 26,32% contre 24,97% sur la période de 2010 à 2015 et 78,44% contre 63,45% sur la période de 2016 à 2021. Ce gap exprime le non-paiement d'une partie des ressources engagées pour la mise en œuvre des activités. Il traduit l'existence de décomptes impayés et l'accumulation de dettes envers les prestataires et fournisseurs intervenant sur le projet avec pour conséquences des retards dans la livraison des chantiers et l'abandon de certains chantiers. Il s'agit d'une des difficultés majeures que le PCREI-EFTP a enregistrées et qui a entravé la performance globale du projet.

Graphique 1 : Evolution des taux d'exécution physique et des taux d'exécution financière



Source : Données administratives du projet

Constat 6 : Le PCREI-EFTP a contribué à accroître les infrastructures dans le sous-secteur de l'enseignement et de la formation technique et professionnel (EFTP) à travers la construction d'établissements et la mise à disposition d'équipements. Cependant, plusieurs réalisations du projet ne répondent pas aux minima requis en termes de normes et de qualité pour leur exploitation et les besoins d'infrastructures de toutes sortes sont grands dans tous les établissements.

La mise en œuvre du PCREI-EFTP a permis la réalisation de plusieurs activités qui ont doté le sous-secteur de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle d'infrastructures en vue de l'amélioration des conditions d'enseignement. Plusieurs types d'infrastructures ont été ainsi mises à la disposition des établissements. Il s'agit de : bloc pédagogique, bloc administratif, latrines, réfectoires, modules de salles de classes, ateliers pour les travaux pratiques, fosses septiques et puisards pour l'assainissement, alimentation en énergie électrique, bloc infirmerie, mobiliers et équipements, bloc cuisine et restauration, dortoirs, tables et bancs, logements pour l'équipe de direction et les enseignants, clôture et aménagement des voies d'accès aux établissements, etc. Le tableau 2 présente les réalisations par type et par bénéficiaire sur la période de 2016 à 2021.

Toutefois, il est important de souligner que plusieurs infrastructures et équipements réalisés et acquis par le projet ne sont pas de bonne qualité en vue d'être exploités. La visite de terrain effectuée sur un échantillon d'établissements et de lycées dans le cadre de cette évaluation a permis de se rendre compte de l'abandon de plusieurs bâtiments et équipements construits et acquis par le projet du fait de leur mauvaise qualité. C'est le cas par exemple au Lycée Technique de Tchaourou et de celui de Lokossa pour ne citer que ceux-là. Cette situation a engendré dans les établissements et lycées concernés une aggravation des conditions d'enseignement puisque les bâtiments et équipements ne sont pas fonctionnels pour faire face à l'accroissement des effectifs observé par suite de la promotion de l'enseignement et de la formation technique et professionnelles. Les chefs d'établissements et de lycées ont parfois recours à la location de salles de classes dans des établissements d'enseignement général dans leur commune avec des conséquences sur le suivi des élèves et des cas d'accident du fait des nombreux déplacements des élèves. Le cas de Lokossa est édifiant à ce propos.

Dans certains établissements de type internat, certaines infrastructures essentielles pour le fonctionnement en mode internat tels que les dortoirs et les réfectoires ne sont pas fonctionnels ou n'ont pas encore été réalisées. Ce qui engendre d'énormes difficultés pour les élèves, les enseignants et l'administration. Dans les communes rurales comme à Tchaourou par exemple, les élèves et les enseignants sont obligés de parcourir des dizaines de kilomètres pour se rendre dans les établissements et pour se restaurer du fait de l'absence de dortoirs et de réfectoires fonctionnels. Toutes ces faiblesses ont entravé les performances du projet.

Malgré les réalisations du projet, les établissements manquent cruellement d'infrastructures de toutes sortes pour faire face à l'accroissement des effectifs et aux exigences de la qualité de la formation. Outre les besoins traditionnels de salles de classes, de tables et bancs, de salles d'atelier et d'équipements qui sont toujours présents, les établissements manquent de réfectoires, de dortoirs équipés, de salles informatiques équipées, d'accès à internet, de bibliothèques, de salles pour les professeurs.

Tableau 2 : Réalisation du PCREI-EFTP par nature et par bénéficiaire

REALISATIONS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL	ETABLISSEMENTS DE L'EFTP
Module de quatre salles de classe	7	1		6	4		18	LTCI de Djougou (3), LTA BARIENOU, LTPIT LOKOSSA, LTCI Kandi (2), LTCI Tchaourou, LTA KPATABA SAVALOU, LTCI Djougou, CFP de Kouandé, LTP de Bopa (6), LTP de Pobè, LTA AKODEHA (2), CM de Pahou(1),
Réfectoire	1	1	2	1	2		7	LTCI Djougou, SAVALOU, LTA BARIENOU, LTCI Kandi, LTP BOPA, LTP Tchaourou, LTA KPATABA
Atelier F3	1	2	1				4	LTP Tchaourou, LTPIT LOKOSSA, LTA BARIENOU, LTCI Kandi, LTCI Djougou
Atelier de couture et tissage		1		1			2	CFP de Kouandé, LTP de Bopa
Atelier de construction métallique					1			LTP de Bopa
Atelier plomberie					1		1	CM de Pahou
Atelier maçonnerie					1		1	CM de Pahou
Atelier de fabrication de pêche				1			1	LTP de Bopa
Atelier de menuiserie					1		1	LTP de Bopa
Atelier de mécanique automobile					1		1	LTP de Bopa
Salle d'exposition				1			1	LTP de Bopa
Dortoir de garçons	1	1	1	1			4	LTP de Tchaourou, LTA KPATABA SAVALOU, LTCI Djougou, LTCI Kandi
Dortoir de Filles							0	
Bloc administratif	3	2		1			6	LTCI Tchaourou, LTP de Bopa, LTA KPATABA SAVALOU, LTCI Djougou, LTCI Kandi, CFP de Kouandé
Bloc pédagogique				1			1	LTP de Bopa
Bloc infirmerie				1			1	LTP de Bopa
Mur de clôture dotée de guérite à la façade principale	1000 mètres linéaires							LTA KPATABA SAVALOU, LTCI Tchaourou, LTCI Kandi, CFP de Kouandé, LTP de Bopa
Bloc de latrines à quatre cabines à fosses sèches		3		4			7	LTCI Djougou, LTA Djougou, LTA KPATABA SAVALOU, LTCI Tchaourou, LTCI Kandi, CM de Pahou, LT OUIDAH
Alimentation en énergie							2	LTP de Bopa, CFPA de DJIDJA, LTP de TCHAOUROU
Alimentation en eau							1	LTP de Bopa
Forage							1	LTP de Bopa
Logement du Personnel Type F2						5		LTP de Bopa
Logement du Personnel Type F3						4		LTP de Bopa
Logement du Personnel Type F4						1		LTP de Bopa
Construction d'un local chaudière, d'un abri gaz et de travaux confortatifs au niveau du bâtiment incubateur au LAMS		1					1	LAMS
Travaux de construction d'ouvrages d'assainissement et d'une cuisine traditionnelle dotée de six (6) foyers améliorés		2					2	EFS PARAKOU
Réalisation de forages industriels	2						2	LAMS, LTA KPATABA
Fourniture de matériels et équipements		4					4	CM SE, CM PAHOU
Travaux de mise en forme et rechargement partiel de 500 ml le long de la façade principale du Lycée Technique d'Amitié Sino Béninoise d'Akassato				1			1	LT ASBA
Travaux de construction de dix (10) fosses septiques et vingt (20) puisards du Lycée Technique d'Amitié Sino Béninoise d'Akassato				1			1	LTASBA

3.4. Analyse des effets

Constat 7 : La mise en œuvre du PCREI-EFTP a contribué à l'augmentation des effectifs dans l'EFTP, à la diversification des filières et à l'amélioration des conditions d'enseignements dans le sous-secteur de l'EFTP nonobstant les problèmes de qualité des infrastructures relevés. Cependant le coût global de l'enseignement dans l'EFTP comparé à l'enseignement général limite la progression des effectifs.

Le PCREI-EFTP avait pour ambition de contribuer à accroître les effectifs de l'EFTP par l'augmentation des capacités d'accueil, la diversification de l'offre de formation et l'amélioration de la qualité de formation. Avec les infrastructures et équipements construits et acquis par le projet et en combinaison des activités de communication et de promotion de l'EFTP menées par les autorités locales et les chefs d'établissement, les effectifs se sont accrus au sein des établissements et lycées d'EFTP nonobstant les nombreux problèmes de qualité des infrastructures. Le graphique 2 ci-dessous montre l'évolution des effectifs des élèves de l'EFTP sur la période de 2010 à 2019.

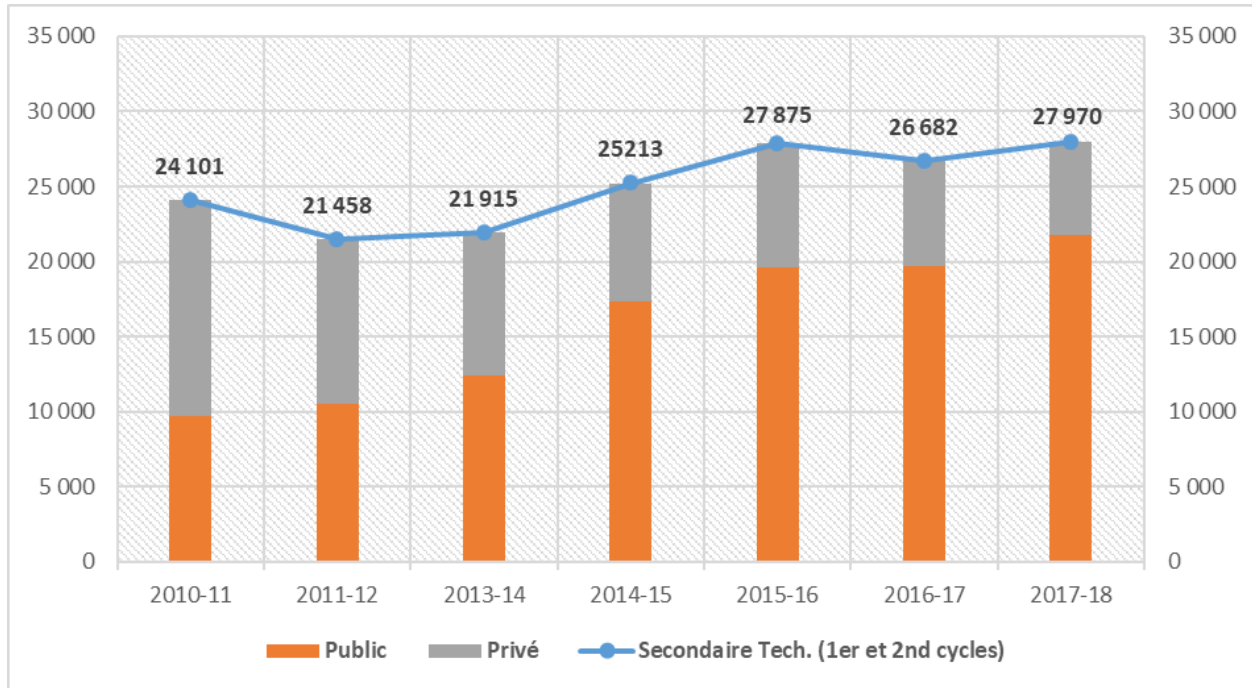
L'offre de formation a été également diversifiée avec la création de nouvelles filières professionnelles et techniques telles que : l'agro-alimentaire, la couture, la coiffure. La proportion des filles inscrites dans les filières industrielle et agricole s'est également améliorée ces dernières années passant de 16,5% en 2017 à 33% en 2021. Les taux de réussite aux examens de second cycle de l'EFTP se sont eux aussi régulièrement améliorés sur la période de 2017 à 2021. Le tableau 3 ci-dessous présente l'évolution de quelques indicateurs de performance du sous-secteur de l'EFTP au cours de la période de 2017 à 2021.

Les taux de réussite se sont aussi améliorés progressivement. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de quelques indicateurs du sous-secteur EFTP.

Cependant, malgré ces progrès encourageants, l'accessibilité financière de l'EFTP est l'un facteur qui limite les parents d'élèves à inscrire leurs enfants dans l'EFTP. En effet, le coût de la formation dans l'enseignement et la formation technique et professionnel s'élève à cent vingt mille (120 000) FCFA pour le mode externat et à trois cent vingt mille (320 000) FCFA pour le mode internat alors qu'il est de douze mille (12 000) FCFA dans l'enseignement général. Ainsi le manque de

moyen empêche certains élèves d'accéder à l'EFTP malgré la volonté des parents et les ambitions des élèves de poursuivre leur scolarité dans l'EFTP. Plusieurs cas d'abandon sont relevés chaque année dans les établissements pour défaut de paiement de la scolarité.

Graphique 2 : évolution des effectifs dans l'EFTP



Source : Données administratives du projet (MESTFP)

Tableau 3 : évolution de quelques indicateurs de performance de l'EFTP

Libellés des indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'apprenants de l'EFT par 100 000 habitants	Unité	291	277	259	230	253
Proportion des filles inscrites dans les filières industrielle et agricole de l'ET (public)	%	16,5	17	14,87	14,29	33
Taux de réussite aux examens du second cycle de l'ET	%	31,97	58	67,2	67,4	68
Taux de réussite aux examens de la FP(CQP)	%	97,96	90,5	97,18	98,8	100

Source : Données administratives du projet (MESTFP)

Constat 8 : Le PCREI-EFTP a bénéficié d'un accompagnement de l'État, à travers le Budget National, mais les procédures nationales d'exécution du budget et de passation des marchés ont limité la performance globale et l'efficacité du projet. Les Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) n'ont pas toujours tenu compte des exigences techniques requises et plusieurs constructions n'ont pas fait l'objet d'études de sol en amont. Par ailleurs, les parties prenantes du projet notamment les établissements bénéficiaires des réalisations du projet n'ont pas été associés à la planification et au suivi des chantiers sur le terrain avec des conséquences sur le respect des normes et la qualité des réalisations. De même, le projet n'a pas pris en compte les préoccupations d'ordre environnemental et celles relatives au genre.

Le PCREI-EFTP a bénéficié d'un accompagnement de l'État, à travers le Budget National et la performance d'exécution du projet a été entravée par plusieurs facteurs.

Sur le plan de la préparation, le PCREI-EFTP a souffert de la mauvaise qualité des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) qui n'ont pas toujours tenu compte des exigences techniques requises pour la réalisation et l'acquisition d'infrastructures et d'équipements de qualité. Ainsi certaines infrastructures n'ont pas fait l'objet d'études de faisabilité ni d'études de sol pour la construction de bâtiments. C'est le cas du Lycée Technique de Lokossa par exemple où les caractéristiques du sol n'ont pas été prises en compte pour dimensionner techniquement la structure des bâtiments

à construire par le projet. En conséquence, les bâtiments érigés ne sont pas exploitables par l'établissement bénéficiaire. Ce cas de figure a été enregistré dans plusieurs autres lycées et établissements comme celui de Kandi, de Tchaourou, de Djougou, etc.

Sur le plan de l'exécution du projet, le PCREI-EFTP a été marqué par le non-respect du plan de financement du projet, les contraintes liées au chargement des lignes budgétaires à travers le SIGFIP, la lenteur des procédures de passation des marchés publics, l'existence des décomptes impayés et l'accumulation des dettes envers les fournisseurs occasionnant des retards et l'abandon de plusieurs chantiers. Le mauvais choix des entrepreneurs ne tenant pas compte de leurs qualifications et expériences et de leurs disponibilités financières, le faible niveau de consommation des crédits annuels affectés au projet, la non-exigence des dossiers géotechniques et des plannings d'exécution des travaux sont également des faiblesses relevées lors de la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, lors de la mise en œuvre du projet les parties prenantes telles que les établissements bénéficiaires, les autorités locales, les enseignants, la société civile, etc., n'ont pas été impliqués dans la planification et le suivi des chantiers malgré leur présence sur le terrain et leur proximité avec les réalités du terrain. Les données collectées indiquent que les établissements bénéficiaires ne sont autorisés à s'approcher des chantiers qu'après la réception et la remise officielle des infrastructures. Ce défaut d'implication des parties prenantes dans la planification et le suivi des chantiers a engendré un mauvais dimensionnement des chantiers à l'étape de la planification et du montage des DAO. De même, il a été observé une légèreté dans l'exécution des travaux par les entrepreneurs du fait de l'absence de suivi rapproché et quotidien des chantiers. La conséquence de tout ceci a été des retards dans l'exécution des travaux, le non-respect des exigences techniques et des normes, occasionnant la construction d'infrastructures de mauvaise qualité et dans la majorité des cas inexploitables par les établissements bénéficiaires.

De même, le projet n'a pas pris en compte les préoccupations d'ordre environnemental et celles relatives au genre. Comme évoqué plus haut, les infrastructures ont été érigées la plupart du temps, en l'absence d'étude de sol et d'études d'impact environnemental et social pouvant permettre d'identifier les impacts négatifs sur l'environnement et les mesures de mitigation.

Aussi l'accès aux bâtiments, de même que les latrines construites n'ont pas tenu compte des spécificités du genre, excluant ainsi une couche de la société de l'accès à l'EFTP.

4. Leçons apprises et recommandations

4.1. Leçons apprises

N°	Constats	Conclusions tirés	Leçons apprises
1	<p>Dans la phase de mise en œuvre du PCREI-EFTP, plusieurs actions initialement prévues lors de la conception du projet ont été orientées vers d'autres actions. Par ailleurs, le document du projet et son cadre de mesure de performance n'ont pas fait l'objet d'actualisation pour prendre en compte les changements enregistrés lors de la mise en œuvre du projet.</p>	<p>Principalement à cause de la réorientation des actions du PCREI-EFTP, les réalisations du projet ne se sont pas toutes inscrites dans la droite ligne des objectifs fixés et les choix des établissements devant bénéficier des interventions du projet n'ont pas souvent été fondés sur l'expression réelle des besoins du terrain. Par ailleurs, la non-actualisation du document de projet a rendu caduque le cadre de mesure de performance du projet.</p>	<p>Les réorientations qui surviennent dans la mise en œuvre d'un projet peuvent affecter la pertinence et l'efficacité des réalisations d'un projet. Elles doivent aussi être prises en compte dans une version actualisée du document du projet en vue de garder la pertinence du cadre de mesure de performance du projet.</p>
2	<p>Les Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) n'ont pas toujours tenu compte des exigences techniques requises et plusieurs constructions n'ont pas fait l'objet d'études de sol en amont. Par ailleurs, les parties prenantes du projet notamment les établissements bénéficiaires des réalisations du projet n'ont pas été associés à la planification et au suivi des chantiers sur le terrain.</p>	<p>Principalement à cause : (i) de la faiblesse des DAO qui n'ont pas tenu compte des spécificités techniques requises, (ii) de la non-réalisation des études de sol, et (iii) de la non-implication des parties prenantes à la planification et au suivi des chantiers, plusieurs réalisations du PCREI-EFTP ont connu du retard et ne répondent pas aux normes en vue de leur exploitation.</p>	<p>Les mauvaises spécifications techniques dans les DAO, la non-réalisation des études de sol, et la non-implication des parties prenantes à la planification et au suivi des chantiers sur le terrain sont autant de facteurs qui peuvent engendrer des retards dans l'exécution des projets et entraver la qualité des réalisations.</p>
3	<p>Le PCREI-EFTP n'a pas pris en compte les préoccupations d'ordre environnemental et celles relatives au genre.</p>	<p>Le défaut de prise en compte des aspects relatifs au genre a contribué à exclure une couche de la société de l'accès à l'EFTP.</p>	<p>La prise en compte des aspects liés au genre dans la planification et la mise en œuvre des projets d'infrastructures éducatives est importante pour favoriser l'accès de toutes les couches de la société à l'éducation.</p>

4.2. Recommandations

Recommandation 1 : Il est recommandé que le MESTFP actualise le document du projet PCREI-EFTP en s'appuyant sur les leçons apprises jusqu'ici de la mise en œuvre du projet et en planifiant les activités à mettre en œuvre dans les prochaines années avec un horizon temporel bien défini (3 à 5 ans).

Le document de projet du PCREI-EFTP devrait être actualisé sur la base des leçons apprises à date de la mise œuvre du projet. Ledit document devrait veiller à : (i) situer le projet dans un horizon temporel bien défini (entre 3 et 5 ans), (ii) élaborer la théorie du changement du projet, (iii) identifier et planifier les activités à mettre en œuvre sur la durée du projet, (iv) estimer le coût du projet et proposer un schéma de décaissement annuel, (v) élaborer un cadre de mesure de la performance avec un cadre logique répondant aux normes en matière de planification. Ainsi, le PCREI-EFTP pourrait être reconduit chaque 3 ou 5 ans après une évaluation du cycle précédent et où les résultats nourrissent la planification du cycle à venir.

Cadre de mise en œuvre de la Recommandation 1	
Liens avec les conclusions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ancrée sur la leçon apprise 1
Impact	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élevé : forte résonance sur l'exécution et le suivi évaluation du projet
Conséquence de non mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque élevé d'arrêt du projet. ▪ Faible suivi et évaluation du projet.
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budgétiser les ressources pour l'actualisation du document du projet. ▪ Elaborer les termes de référence pour l'actualisation du document du projet et veiller à mettre l'accent sur la capitalisation des leçons apprises de la mise en œuvre du projet. ▪ Recruter un Cabinet ou une équipe de consultant pour la prise en charge de la mission. ▪ Faire le suivi et la facilitation du processus d'actualisation du document du projet.
Responsable de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MESTFP
Urgence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyenne
Difficulté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible

Recommandation 2 : Il est recommandé que le MESTFP mette en place des comités multi acteurs qui implique l'ensemble des parties prenantes pour examiner les DAO et la prise en

compte des spécifications techniques requises ainsi que le choix des entrepreneurs et prestataires du projet.

Le MESTFP devrait veiller à mettre en place des comités multi acteurs qui rassemble toutes les parties prenantes lors de l'examen des DAO et de la sélection des entrepreneurs et prestataires sur les projets. De tels comités permettraient de s'assurer de la prise en compte des spécificités techniques requises dans les DAO et de veiller à la sélection d'entrepreneurs et de prestataires compétents pour la réalisation des différents travaux sur le terrain. C'est également un moyen d'associer et de responsabiliser toutes les parties prenantes dans l'exécution des projets.

Recommandation 3 : Il est recommandé que le MESTFP veille à l'implication des parties prenantes notamment les établissements bénéficiaires, la société civile dans la planification et le suivi des chantiers sur le terrain.

Le MESTFP devrait veiller à impliquer les parties prenantes à la base notamment les établissements bénéficiaires (administration, personnel enseignant, association des parents d'élèves) et la société civile dans la planification et le suivi des chantiers sur le terrain. Cela favoriserait le suivi rapproché des chantiers dans les établissements bénéficiaires et une efficacité dans l'exécution des travaux. Les parties prenantes pourront ainsi alerter le MESTFP dans les cas de non-respect des calendriers et de non-respect des normes par les entrepreneurs.

Recommandation 4 : Il est recommandé que le MESTFP veille à la prise en compte des aspects environnementaux et des aspects relatifs au genre dans la planification et l'exécution de ses projets.

Le MESTFP devrait veiller à la prise en compte des aspects environnementaux et des aspects relatifs au genre dans la planification et l'exécution de ses projets en vue d'identifier et de mitiger les éventuels impacts négatifs sur l'environnement et faciliter l'accès de toutes les couches de la société à l'éducation.

Cadre de mise en œuvre de la Recommandation 2, 3 & 4	
Liens avec les conclusions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ancrée sur les leçons apprises 2 et 3
Impact	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élevé : forte résonance sur l'exécution, la qualité et la durabilité des réalisations du projet
Conséquence de non mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retard dans l'exécution des travaux du projet. ▪ Faible qualité des infrastructures réalisées par le projet.
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer un projet d'arrêté ministériel dont les dispositions vont porter sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ (i) la place des comités multi acteurs qui implique l'ensemble des parties prenantes pour examiner les DAO et la prise en compte des spécifications techniques requises ainsi que le choix des entrepreneurs et prestataires du projet. ○ (ii) l'implication des parties prenantes notamment les établissements bénéficiaires, la société civile dans la planification et le suivi des chantiers sur le terrain. ○ (iii) la prise en compte des aspects environnementaux et des aspects relatifs au genre dans la planification et l'exécution. ▪ Faire adopter l'arrêté par l'autorité compétente. ▪ Veiller à la mise en œuvre et au respect des dispositions dudit arrêté.
Responsable de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MESTFP
Urgence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyenne
Difficulté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyenne

CONCLUSION

L'évaluation de la performance du PCREI-EFTP s'est donnée pour ambition d'analyser la pertinence, la cohérence et l'efficacité du projet. À travers cette évaluation, il était question de faire émerger les forces et les faiblesses des différentes de la mise en œuvre du projet en vue de tirer des leçons d'apprentissage.

La prise en charge des objectifs de la présente évaluation a été effectuée grâce à une méthodologie rigoureuse axée sur la revue de documentaire et l'entretien avec les parties prenantes clés du projet.

Cette démarche suivie a permis d'aboutir à des résultats qui indiquent que le PCREI-EFTP est un projet pertinent au regard des défis auxquels fait face le sous-secteur de l'EFTP au Bénin. Le projet est également en adéquation avec les priorités nationales du Bénin en matière de développement de l'EFTP. La mise en œuvre du projet a été entravée par plusieurs facteurs tels que la mauvaise qualité des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) qui n'ont pas toujours tenu compte des exigences techniques requises pour la réalisation et l'acquisition d'infrastructures et d'équipements de qualité. L'absence d'études de faisabilité et d'études de sol ainsi que la non-implication des parties prenantes telles que les établissements bénéficiaires et la société civile dans la planification et le suivi des chantiers sont également des faiblesses relevées par l'évaluation. Nonobstant ces faiblesses, le projet a contribué à renforcer les infrastructures et accroître les effectifs des élèves dans l'EFTP même si les besoins sont sans cesse grandissants dans les établissements.

Il est souhaité que les enseignants tirés de la présente évaluation contribuent à éclairer le processus d'élaboration et d'exécution de projets similaires dans les prochaines années.

EVALUATION DU PROJET DE CONSTRUCTION, DE REHABILITATION ET D'ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (PCREI-EFTP)



TWENDE MBELE

www.twendembele.org

TWENDE MBELE is a multi-country peer-learning partnership centred on country government priorities for building national evaluation systems in an effort to improve government performance and accountability to citizens.

Telephone: +27 (0) 11 717 3453 | **Email:** info@twendembele.org

University of the Witwatersrand
2 St David's Place, Parktown, Johannesburg
Telephone: +27 11 717 3157; Fax: +27 86 765 5860



@TwendeMnE



<http://www.twendembele.org>